



**Fiche de données de sécurité**  
**Préparé conformément à HPR (SOR**  
**/ 2015-17)**

## 1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	0576S1NL	<b>Date de Révision:</b>	10/10/2025
	<b>Nom du produit:</b>	THINNER 76	<b>Date de remplacement :</b>	01/15/2024
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	Diluent pour peintures industrielles - Usage industriel	<b>Numéro de version :</b>	Aucune information
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>			
	<b>Importateur:</b>	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	<b>Société / Entreprise:</b>	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146		
	<b>Fiche technique produite par:</b>	Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645  Schlereth, Ken - regulatory@carboline.com		
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence:</b>	CHEMTREC +1 703 5273887 (Appels hors des Etats Unis d'Amérique)		

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire, catégorie 2  
 Liquide inflammable, catégorie 2  
 STOT, exposition unique, catégorie 3, NE

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Symbole(s) du produit



### Mention d'avertissement

Danger

### Produits chimiques nommés sur l'étiquette

butanone

### Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition unique, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### PHRASES DE PRÉCAUTION

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P235	Tenir au frais.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

## 2.3 Autres dangers

Aucune information

### Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/vPvB conformément à l'annexe XIII.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

#### Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u>	<u>Einec No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>	
butanone	201-159-0	78-93-3	80-100	H225-319-336	Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2, STOT SE 3 NE

#### No.-CAS

78-93-3

#### Facteurs M

**Informations Complémentaires:** Le texte des instructions de danger GHS indiqué ci-dessus (le cas échéant) est indiqué à la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**En cas d'inhalation:** Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

**En cas de contact avec la peau:** En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:** Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction:

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'eau

**Dangers inhabituels du feu et de l'explosion:** Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Porter des chaussures avec semelles conductrices.

**Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées:** Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information

### 5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Inflammable.

Équipement spécial de protection contre les incendies: Aucune information

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune information

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Instructions pour une manipulation sûre:** Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher

l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

**Mesures de protection et d'hygiène :** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions à éviter:** Chaleur, flammes et étincelles.

**Conditions de stockage:** Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le mélange et l'application à être conformes aux fiches techniques.

# 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition  
(US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
butanone	78-93-3	200 ppm	300 ppm	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
butanone	78-93-3	590 MGM3, 200 PPM	885 MGM3, 300 PPM

**Conseils supplémentaires:** Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection personnelle

**Protection respiratoire:** Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

**Protection des yeux:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection des mains:** Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur.

**Protection du corps:** Vêtement léger de protection

**Autres équipements de protection:** Aucune information

**INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Appearance:	Liquide Transparent
Etat Physique	Liquide
Odeur	Cétone

<b>Seuil d'odeur</b>	N / D
<b>pH</b>	N / D
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	N / D
<b>Point d'ébullition / plage (° C)</b>	172 F (77 C) - 178 F (81 C)
<b>Flash Point (°C)</b>	21F (-6C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non determine
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion</b>	1.8 - 10.1
<b>Pression de vapeur, mmhg</b>	70.0 mmHg @ 20 C
<b>Densité de vapeur</b>	PLUS LOURD QUE L'AIR
<b>Densité relative</b>	Non determine
<b>Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau</b>	N / D
<b>Coefficient de partage: n-octanol/water</b>	Non determine
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Non determine
<b>Température de décomposition (°C)</b>	Non determine
<b>Viscosité</b>	inconnue
<b>Propriétés explosives</b>	Non determine
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non determine

## 9.2 Autres informationsFR

<b>Contenu COV g/l:</b>	804
<b>Densité (g/cm3)</b>	0.81

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

LD50 oral: N / D

Inhalation LC50: N / D

**Irritation:** Irritation oculaire, catégorie 2

**Corrosivité:** inconnue

**Sensibilisation:** inconnue

**Toxicité à doses répétées:** STOT, exposition unique, catégorie 3, NE

**Cancérogénicité:** inconnue

**Mutagénicité:** inconnue

**Toxicité pour la reproduction:** inconnue

**STOT-exposition unique:** inconnue

**STOT-exposition répétée:** inconnue

**Danger d'aspiration:** inconnue

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
78-93-3	butanone	2194 mg/kg rat, oral	Non disponible	34.5 mg/L/ 4 hour rat, inhalation	0.000	0.000

**Informations**

**Complémentaires:**

Aucune information

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

EC50 48HR (Daphnia): inconnue

IC50 72HR (algues): inconnue

LC50 96HR (poisson): inconnue

**12.2 Persistance et dégradabilité:** inconnue

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** inconnue

**12.4 Mobilité dans le sol:** inconnue

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:**

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/vPvB conformément à l'annexe XIII.

**12.6 Autres effets néfastes:**

inconnue

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
78-93-3	butanone	308 mg/l (Daphnia magna)	Aucune information	2993 mg/l (Pimephales promelas)

**13. Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

PESTICIDE DISPOSAL: Aucune information

CONTAINER DISPOSAL: Aucune information

Méthode d'élimination: Aucune information

Les mesures à prendre dans le cas où le matériel est libéré ou renversé: Aucune information

**14. Informations relatives aux transports**

14.1	Numéro UN	UN1193
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	Methyl Ethyl Ketone
	Nom technique	N/A
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
	Danger d'expédition subsidiaire	N/A
14.4	Groupe d'emballage	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Unknown
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	inconnue
	EmS-No.:	F-E, S-D
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	inconnue

**15. Informations réglementaires**

15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:

**U.S. PESTICIDE LAW**

EPA STATEMENT: Aucune information

**U.S. PESTICIDE LAW**

EPA PESTICIDE LABEL: Aucune information

**REGLEMENTS NATIONAUX:**

<b>Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:</b>	inconnue
<b>Code de Mal danois:</b>	inconnue
<b>Danish MAL Code - Mélange:</b>	Non disponible
<b>Numéro d'enregistrement du produit suédois:</b>	inconnue
<b>Numéro d'enregistrement des produits Norvège:</b>	inconnue
<b>Classe WGK:</b>	Non disponible

**CERCLA - Catégorie Sara Hazard**

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

**CERCLA - Catégorie Sara Hazard**

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

**Sara Section 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

No SARA 313 substances exist in this product above de minimis concentrations.

**Loi sur le contrôle des substances toxiques:**

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Aucun composant TSCA 12 (b) n'existe dans ce produit.

**Règlements internationaux: comme suit -****\* DSL canadien:**

Tous les composants chimiques figurent sur le relevé. (DSL)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

### Texte pour les déclarations de danger GHS indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Raisons de révision

Aucune information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.

